

Les taxis- motos
passent de
l'informel au formel
MUCTAM 2
ans déjà... P 2



**CIMTOGO, du groupe allemand
HEIDELBERGCEMENT numéro
2 mondial en matière de
production de ciment, face à
une concurrence déloyale** P 7



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0264 du Vendredi 09 septembre 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

La contestation du verdict des urnes, un mal qui gangrène la démocratie africaine

La crise gabonaise remet au goût du jour la problématique de la contestation des élections en Afrique qui génère d'abondants contentieux juridiques et politiques quand elles ne dégénèrent pas en guerre civile. La problématique doit être abordée sans passion, abstraction faite des idées reçues.

Le rituel est toujours le même. Lors des scrutins, des opposants montent au créneau qui pour s'autoproclamer vainqueur, qui pour dénoncer les multiples visages : bourrage des urnes, achat des consciences, la mise sous ordre des Institutions impliquées dans l'organisation des élections.

il est difficile de faire la part des choses. Est-ce la fraude qui devient systématique ou au contraire la contestation qui devient une seconde nature chez les perdants ?

Un certain nombre de constats s'imposent : Alors que la prime au Président sortant était devenue au fil des ans une donnée constante elle a aujourd'hui un lourd pendant à savoir, la présomption de fraude que les vaincus agitent. On donne l'impression qu'en Afrique, le statut d'opposant assure la victoire de plein droit.

La contestation du verdict des urnes est un mal qui mine la démocratie en Afrique.

Il faut reconnaître que la contestation n'est pas l'apanage de l'Afrique. D'une manière générale l'échec est difficile à accepter, c'est dans la nature de l'homme. On a assisté par exemple à une contestation en France lors de l'élection du Premier Secrétaire du PS en 2008, ainsi qu'en 2000 aux Etats Unis lors de l'élection du Président Bush. Mais là, le civisme a atteint un point tel qu'au finish, on arrive à se résoudre. Tel n'est pas le cas sur le continent noir.

Les acteurs politiques en Afrique doivent être sensibilisés à cet effet et savoir qu'autant qu'on revendique les canons des pays occidentaux en matière électorale, autant on doit s'inspirer de leur civisme car la démocratie ne se juge pas seulement à l'aune des garanties de transparence qu'on donne en amont d'un scrutin, mais aussi en aval, lorsque le vaincu reconnaît honnêtement sa défaite et félicite le vainqueur. Hélas, cette image du vaincu félicitant le vainqueur à l'issue du scrutin est rare et trop rare sous les tropiques et c'est bien dommage pour la démocratie en Afrique. ■

La Rédaction

Ekpessosso 2016 , la double prise de la pierre sacrée qui sonne le glas d'un mythe



Le monde Guin s'effondre...

P 3



Eperviers du Togo, la belle surprise

P 2

Sécurité et sûreté maritime Enjeux et défis du rendez-vous de Lomé

P 2

La ministre Tomegah Dogbé a procédé à la clôture du centre aéré de vacances

Ouvert aux jeunes vacanciers âgés de 15 à 28 ans le 24 août dernier à la maison des jeunes à Amandahomé de Lomé, le programme « vacances utiles et citoyennes » a connu son apothéose ce 6 septembre en présence de la ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes ; des participants et un parterre de personnalité.

Cette année, ils sont 403 participants à avoir l'opportunité d'apprendre au moins deux métiers de leur choix entre la décoration de chaussure, la préparation de savon liquide, la fabrication de perle, la sérigraphie et l'art culinaire. Pour la ministre Victoire Dogbé, la jeunesse togolaise est talentueuse car après ces semaines de formation, les jeunes vacanciers ont sorti des produits de première nécessité.

Dans son intervention, elle n'a pas manqué de rappeler que les centres aérés constituent l'une des composantes du programme « vacances utiles et citoyennes » et visent à offrir aux jeunes vacanciers, des moments d'apprentissage, de partage et de solidarité mais aussi à favoriser le brassage entre eux et à promouvoir les valeurs citoyennes du retour dans leur



localité respective. Des communications sur le civisme, la citoyenneté, la santé sexuelle, le VIH ont également fait partie du programme.

Au cours de cette clôture, les 403 participants ont reçu des kits scolaires. Après cette remise, s'en est suivie la visite des expositions de perles, tapettes, détergents et autres œuvres de ces jeunes vacanciers.

Lancé depuis 2011, le programme vacances utiles et citoyennes dont l'objectif est de promouvoir la culture de l'excellence continue de susciter l'engouement au fil des années.■

Charles

Eperviers du Togo, la belle surprise



Elle était belle cette surprise du dimanche soir 4 septembre. Le Togo était face au Djibouti dans le cadre de la dernière confrontation comptant pour les éliminatoires de la CAN 2017. Les poulains de Claude le ROY n'étaient pas encore éliminés mais les chances pour une qualification étaient si minces qu'il fallait un rêve de fou pour envisager le Togo sur la short liste des 16 qualifiés pour l'aventure du Gabon. Différents scénarii pour une éventuelle qualification n'étaient pas impossibles mais relevaient plutôt d'un exploit. Dans un groupe D où seul le premier se qualifiait qui aurait pu imaginer que le troisième du groupe pouvait refaire son retard au point de prétendre une place dans la cour des grands. Et pourtant ce dimanche soir, ils n'avaient pas leur destin en main

mais finalement ils l'ont réalisé cet exploit et ils l'ont eu cette qualification inattendue. Après le rendez-vous manqué de 2015, les Eperviers retrouvent la CAN pour la huitième fois. Les Eperviers doivent améliorer leur record qui se résume à une modique qualification en quart de final exploit réalisé il y a seulement trois ans après une première participation qui remonte à Yaoundé 1972. Les nombreuses participations du Togo aux différentes phases finales de la CAN n'ont été que des rendez-vous manqués. Les togolais qui n'espéraient même pas voir leur équipe au Gabon revoient depuis dimanche leur ambition à la hausse. Franchir pourquoi pas l'étape des quarts de finale et intégrer le carré d'as. Avec une équipe motivée et son capitaine déterminé à conclure de la plus belle des manières, sa carrière en équipe nationale sans oublier un coach dont la compétence n'est plus à démontrer, une fédération bien organisée pour une des rares fois, le Togo dispose des arguments pour aller le plus loin possible même si on ne les attendait pas à ce stade de la complétion l'appétit vient en mangeant et le hasard ne sourit qu'aux esprits bien préparés comme le disait le philosophe. Allez les Eperviers!■

DM



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Les taxis-motos passent de l'informel au formel MUCTAM 2 ans déjà...

La Mutuelle des Conducteurs de Taxis-Moto (MUCTAM) a deux ans déjà. Pour marquer cette existence, une rencontre a été organisée entre les conducteurs de taxis-motos et la Direction à l'Organisation du Secteur Informel vendredi dernier au siège de la DOSI. Au cours de cette rencontre, la présidente du conseil d'administration de la MUCTAM a rappelé que la Mutuelle des Conducteurs de Taxis-Motos qui est la toute première des Mutuelles de la DOSI a vu le jour dans le souci permanent de permettre aux conducteurs de taxis-motos d'améliorer leurs conditions de travail et de se prendre en charge et de devenir de véritables entrepreneurs. « Ce pari difficile vu les multiples problèmes de cette couche socioprofessionnelle, la DOSI l'a gagné à plus d'un titre. En effet deux ans après, les conducteurs de taxis-motos sur l'ensemble du territoire sont conscients des enjeux de leur travail et adhèrent massivement à la mutuelle » a-t-elle ajouté.

Pour ces deux ans, les mutualistes n'ont pas manqué de s'exprimer. Ainsi selon le porte parole de la MUCTAM groupe Essowè M. Kena Alaza, C'est dire aujourd'hui que faire



partie de la MUCTAM c'est passer du secteur informel au formel. « la DOSI a doté les mutualistes de moyens de travail plus appropriés, certains sont passés aux motos tricycles. Elle a aussi permis aux mutualistes de bénéficier de l'assurance maladie et de vieillesse. »

Plusieurs personnalités à l'instar du ministre de la sécurité YARK, de la ministre du commerce Legezim Balouki ou encore du chef de cabinet de la sécurité maritime ont pris part à cette rencontre au côté de la Directrice de la DOSI Ingrid AWADE.

Après deux ans d'activité, la MUCTAM se voit approcher par d'autres partenaires financiers à l'instar de la BTCI qui compte lancer un produit et un accompagnement dans l'intérêt de la MUCTAM. Il faut rappeler que le nombre des adhérents de la MUCTAM s'élève aujourd'hui à environ deux mille.

Marqué de plaques jaunes, les mutualistes de la MUCTAM bénéficient de la régularité des taxes et vaquent librement à leurs activités sans inquiétudes en cas de contrôle par les douaniers.■

Kabey

Sécurité et sûreté maritime

Enjeux et défis du rendez-vous de Lomé



L'insécurité maritime est un enjeu de taille. Il coûte aux pays environ 7 milliards de dollars chaque année et pour les autorités togolaises qui accueillent le prochain sommet extraordinaire de

l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique, il faut une meilleure coordination des efforts pour une lutte plus efficace contre le fléau. La

conférence de Lomé s'attachera notamment à la lutte contre les trafics illicites, la pollution marine ainsi que la pêche illicite non déclarée et non réglementée qui cause des manques à gagner important pour les pays côtiers avec un coût humain très élevé. Le sommet de Lomé sera sans doute l'occasion de nouer de vrais partenariats pour mettre fin au pillage des ressources halieutiques en intensifiant les échanges d'informations et en renforçant les équipements maritimes.

Les océans et mers sont utilisés pour le trafic de drogue dans une sorte de commerce triangulaire inversé. Un constat saute aux yeux, les stupéfiants quittent l'Amérique latine transitent par l'Afrique avant de gagner l'Europe. Il faudra saisir l'opportunité du rendez-vous de Lomé pour bâtir une nouvelle forme de coopération.

Sur le plan diplomatique, l'enjeu est de taille, le sommet de Lomé devrait accoucher d'une charte sur la sécurité maritime. Tout est pour le mieux depuis

quelques jours séjournent dans la capitale togolaise des experts de haut niveau dont le travail consiste à jeter les jalons de la future charte importante pour le continent et qui tient à cœur aux autorités togolaises. De sources proches des organisateurs, les travaux préliminaires autour de la charte devraient prendre fin probablement ce vendredi.

Les actes de piraterie et de brigandage sont toujours d'actualité même si le niveau de fréquence a diminué dans certaines zones. Selon le Bureau Maritime International, la piraterie est passée de 439 cas en 2011 à 246 en 2015.

Dans les eaux togolaises, les actes de piraterie et de vols à main armée connaissent une diminution aucune attaque par exemple en 2015 contre 6 en 2011, 15 en 2012, 7 en 2013 et 2 en 2014. Cette diminution des attaques de pirates dans les eaux togolaises se justifie par les mesures prises pour une lutte efficace contre ces fléaux. ■

PF

Ekpessosso 2016, la double prise de la pierre sacrée qui sonne le glas d'un mythe
Le monde Guin s'effondre

C'est un rite, une tradition vieille de plus de trois siècles, transmise de générations en générations et qui fait la fierté du peuple Guin depuis des lustres. Le peuple Guin a la particularité de faire partie de ces peuples de la côte qui ont été en premier en contact avec le colonisateur. Ils sont les premiers à expérimenter la civilisation du « blanc » notamment l'école, la religion chrétienne etc ... Mais ce contact avec le blanc et les croyances imposées par le christianisme n'ont jamais réussi à venir à bout d'une pratique assimilable à l'idolâtrie. La prise de la pierre sacrée, un rite qui marque le début de l'année en pays Guin. Selon la mythologie Guin, la couleur de la pierre est porteuse d'un message qui détermine l'avenir. Dans un monde de plus en plus cartésien ils sont nombreux à afficher une croyance vis-à-vis de ce rite ancestral vieux de plus de trois siècles. Mais pour les incrédules, qu'à cela ne tienne la prise de la pierre sacrée a toujours demeuré et conserve tout son mystère et pour des raisons touristiques, la chose mérite d'être conservée. Malheureusement depuis



quelques années la cérémonie de la prise de la pierre sacrée Ekpessosso, une fête de retrouvailles sensées unir le peuple Guin, est devenue plutôt la pomme de discorde entre deux clans qui s'affrontent sur le terrain de la tradition selon certains et pour des intérêts égoïstes pour d'autres. On a touché le fond il y a quelques années lorsque la cérémonie s'est transformée en une bagarre avec au menu des jets de

pierres ceci en présence des autorités et touristes qui ont dû prendre la poudre d'escampette pour échapper au châtement imposé par les frondeurs.

C'est avec une peur au ventre que la cérémonie de la prise de la pierre sacrée s'annonce depuis quelques années. La 354^e édition célébrée il y a une semaine a offert un autre spectacle où les deux camps antagonistes ont poussé l'outrecuidance de prendre



chacun sa pierre. Le premier dans la matinée et le second dans l'après-midi, le tout dans une ambiance faite de jet de gaz lacrymogène et de courses poursuites et des séances de pugilat. Une véritable profanation des lieux dits sacrés. La double prise de la pierre fait tomber un symbole, le mythe qui entourait la pierre dite sacrée. A chacun désormais sa pierre et c'est à juste titre que depuis des images sur les parodies de prise

de la pierre circulent sur les réseaux sociaux, une manière de tourner en dérision le peuple Guin et son rite fétiche qu'est la prise de la pierre sacrée ou plutôt les prises des pierres sacrées. Est-ce le monde Guin qui s'effondre après plus de trois siècles de résistance à la modernité ? A chacun désormais sa pierre sacrée, un mythe de temps de siècles balayé par l'espace d'un matin. ■

P. Fabrice

Les techniciens des médias publics et privés à l'école de techniques de transmission et de diffusion numérique

C'est depuis le 06 septembre que les techniciens des médias publics et privés sont en atelier de renforcement de capacités. Organisé par le ministère de la culture en collaboration avec le Fonds National d'Apprentissage de Formation et de perfectionnement Professionnels FNAFPP ce du 6 au 15 septembre, cet atelier a pour objectif d'édifier ces derniers sur la migration de l'analogique au numérique d'où le thème « Les techniques de transmission et de diffusion numérique des signaux télévision et radio ». Ils sont plus d'une vingtaine à prendre part à cet atelier.

C'est le ministre de la communication Guy Madje Lorenzo qui a ouvert les travaux de cet atelier. Au cours de son discours, il a mis en exergue le bien fondé de cette formation qui permettra aux participants d'acquérir des connaissances essentielles en émission et réception des signaux numériques en FM et en Digital Audio Broad Casting traitement de son et production sonore numérique et en techniques d'archivage numérique. « Les mutations technologiques dans le secteur des



médias avancent à grand pas. L'abandon de la technologie de la diffusion analogique au profit de la diffusion numérique s'opère à travers le monde entier depuis 2006, et 2018 devrait marquer la fin de la période de transition du passage numérique. Cet atelier amènera également les participants à comprendre les enjeux et défis de la numérisation de la radio et télévision et précisera le contour de la transition vers le numérique et faire l'état des lieux du chantier du numérique au Togo » a-t-il déclaré.

Le ministre a également salué l'initiative du FNAFPP pour avoir accepté accompagner le ministère à accroître les potentialités des techniciens et ingénieurs des médias publics et privés. ■

Keyewa

La start-up C.C.A s'engage en faveur des orphelins

Plusieurs dizaines d'enfants orphelins ont reçu samedi à Agoé-Togomé (banlieue de Lomé) des fournitures scolaires offertes par la start-up C.C.A, spécialisée dans les prestations de service informatique et bureautique.

D'importants lots de cahiers, crayons, ensemble géométrie, règles etc. d'une valeur de cinq cent mille (500.000) FCfa ont été distribués aux apprenants de différents niveaux scolaires, notamment, du primaire au lycée.

Le promoteur, Fidel Akoli a indiqué que « le geste à l'endroit des enfants orphelins à quelques semaines de la rentrée des classes relève de la responsabilité sociale de sa start-up est de contribuer à l'éducation des jeunes, notamment, des jeunes filles ».

« L'action est modeste, simple mais symbolique et plein de sens », a-t-il indiqué.

« Nous avons constaté que dans le quartier, beaucoup d'enfants sont abandonnés, la plupart ont laissé leurs études par faute de soutien. C'est pour venir à leur aide, que nous avons rassemblé les moyens, bien que modeste, pour aider les enfants orphelins », ajoute M. Akoli.

Les bénéficiaires ont salué le geste et ont remercié le donateur pour son engagement en faveur des orphelins.

« A quelques jours de la rentrée, je ne savais



que faire, ma maman n'ayant pas les ressources pour m'acheter des fournitures scolaires et voilà qu'aujourd'hui, j'ai reçu assez de cahiers et tous ceux dont j'ai besoin pour faire une belle rentrée comme les autres élèves qui ont leurs parents », a témoigné Gloria Idjaton, élève en classe de 3ème.

Elle a plaidé la cause des enfants orphelins en conviant les bonnes volontés à s'associer à l'initiative prise par la start-up CCA pour qu'à l'avenir, plusieurs enfants dans le cas soient aussi bénéficiaires des fournitures scolaires.

Dans la foulée de cette remise de don, une trentaine de jeunes apprenants ayant suivi des cours d'initiation en informatique a reçu leur attestation de fin de formation.

La Directrice exécutive de C.C.A, Sahafatou Tchakalla a souligné que le programme vacances utiles est initié toutes les vacances pour démystifier l'usage de l'ordinateur au Togo.

Des jeunes leaders d'Afrique de l'ouest échangent sur l'immigration clandestine

Une centaine de jeunes leaders venus de quinze pays de la CEDEAO prennent part à la 2ème édition du Sommet Des Jeunes Leaders d'Afrique de L'Ouest sur l'immigration clandestine ouvert hier 06 septembre ce pour trois jours à Lomé. Cette rencontre intervient dans un contexte où l'Europe fait face à une crise : celle des migrants à partir des côtes libyennes via la Méditerranée et le désert. La cérémonie d'ouverture a connu la présence du représentant du ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, du représentant du chef de la délégation de l'Union Européenne au Togo, des membres du corps diplomatique et autres distingués invités.

L'objectif visé par cette rencontre est d'échanger mais aussi de former les participants pour les amener à réaliser qu'ils peuvent construire des communautés modèles où il y a

plus à gagner dans l'entrepreneuriat, l'auto-emploi et le volontariat que dans la course vers l'Europe, à bord des embarcations de fortune, à prix d'or et au péril de leur vie. Il est question aussi de nouer une collaboration synonyme d'un avenir porteur d'espoir pour les générations de demain. Par ailleurs, ce sommet ambitionne de faire de la migration, un atout pour le développement, un facteur de croissance économique et d'intégration, bref un puissant instrument de lutte contre la pauvreté.

Le représentant du ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, M. Klutsè a lors de son discours d'ouverture exprimé l'attachement du Chef de l'Etat à résoudre les problèmes liés à l'immigration et à la sécurité maritime. C'est pourquoi il a tenu à saluer ce sommet de jeunes qui selon lui s'annonce comme une avant-première du Sommet extraordinaire des



chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

Le président des jeunes leaders d'Afrique de l'ouest (WAYLS) M. Attissogbé Kossi Elom a pour sa part exposé le tableau noir de victimes causées par l'immigration clandestine. Selon son exposé, « plus de 22.000 hommes, femmes et enfants sont morts dans la méditerranée ces

quinze dernières années, dont près de 2.900 au cours du premier semestre, selon l'organisation internationale pour l'immigration ». La solution pour lui réside dans l'auto-emploi, l'entrepreneuriat et le volontariat des jeunes. « L'accès à l'emploi et à la formation, l'entrepreneuriat, sont autant de défis que doit relever la jeunesse africaine et qui appellent à des solutions de terrain. Dans un continent où les emplois

disponibles ne suffisent pas à absorber des cohortes de jeunes de plus en plus nombreuses, les initiatives privées sont pour la jeunesse, une source d'espoir et d'opportunités, qui offrent des solutions viables à l'équation du chômage.

Le représentant du chef de la délégation de l'Union Européenne, M. Bousvam Bouasy a témoigné de la ferme volonté de son institution à renforcer les relations avec l'union Africaine dans la lutte contre ce fléau qu'est l'immigration clandestine.

Le président de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), M. Josée Siménouh a exhorté les jeunes participants à œuvrer ensemble afin que ce rendez-vous puisse accoucher des solutions pouvant freiner cette immigration illicite et périlleuse pour les jeunes africains. ■

Alain Tchédre

Lutte contre le chômage au Togo Le gouvernement s'y attelle

La lutte contre le chômage est devenue ces derniers temps le souci de tout gouvernement. Comment faire pour absorber la main d'œuvre qualifiée et abondante ? la question demeure toujours d'actualité et préoccupe les autorités togolaises.

Au Togo, le gouvernement a pris le problème à bras le corps en créant des mécanismes de lutte contre le chômage piloté par le ministère du développement à la base, de l'artisanat de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Que ce soit l'ANVT, l'ANPE, le FAIEJ et autres, ces structures ont pour objectif d'aider les jeunes diplômés ou non à s'insérer dans la vie active ou à entreprendre.

Depuis 2011, le PROVONAT devenu l'Agence National de Volontariat au Togo s'attèle à cette vision. Ainsi, l'ANVT a mobilisé entre 500 et 700 volontaires nationaux par vagues. Pour les 5 dernières années qui viennent de s'écouler, près de 35% des jeunes ont été démobilisés en plus suivant le plan stratégique de l'ANVT adopté en juin de l'année dernière, elle ambitionne mobiliser 10 000 jeunes d'ici 2020.

Contrairement à l'ANVT, le Fonds d'Aide aux Initiatives Economique des Jeunes aide les jeunes à entreprendre. Créé en 2006, le FAIEJ a été opérationnel à partir de 2013. La cible du FAIEJ sont des jeunes porteurs de projets et âgés de 18 à 35 ans. Financé par le gouvernement togolais et



d'autres institutions bancaires, le FAIEJ, subvient au besoin de plus de 7500 jeunes porteurs de projets. 2500 formés en technique d'entrepreneuriat, 800 formés en gestion, 524 ont leur projet. Outre cette performance, le FAIEJ a créé 1189 emplois directs et indirects.

Projet d'Appui au Développement à la Base, le PRADEB aussi est un mécanisme de soutien financier à l'initiative des jeunes de 18 à 40. Cependant, ce mécanisme s'intéresse surtout au groupement d'intérêt économique dans des villages de 500 à 2000 habitants ne pouvant pas être raccordés au réseau électrique d'ici 2023. Le PRADEB est constitué de 5 composantes. Les résultats du PRADEB sont souvent attendus sur 5 ans. Il est doté de 200 plateformes installées pour les communautés ; 1500 micro entreprises pour les diplômés. Jusqu'ici ce mécanisme est pourvoyeur de 10.000 emplois directs et 28.000 emplois indirects.■

Keyewa

Rideau sur le 1er forum national de l'audit et du contrôle interne La performance des organisations au centre des échanges

Lomé accueille depuis hier le tout premier forum national de l'audit interne et du contrôle interne. Placé sous le thème, « l'audit interne au cœur de la performance de nos organisations », cet historique rendez vous qui prend fin en ce jour se tient à la salle de conférence du Groupe Ecobank (ETI) à Ablogamé, un quartier situé au sud-ouest de la ville.



Organisé par le chapitre togolais de l'Institute of internal auditors (IIA -Togo) en partenariat avec l'Union Francophone de l'Audit Interne (UFAI), ce forum qui est présidé par Mme Mireille Harnois, présidente de l'UFAI vise à faire l'état des lieux de l'audit et de l'environnement du contrôle interne, contribuer à un meilleur positionnement de l'audit interne, faire prendre conscience à un large public de l'importante contribution que pourrait apporter l'audit interne à la création de valeur, à l'atteinte et au maintien de la performance, servir de cadre de formations pour les professionnels de l'audit et du contrôle internes, des managers, des administrateurs et des décideurs.

« La recherche permanente de la croissance et de la performance est un défi sans cesse renouvelé au sein de nos organisations. Un défi d'autant plus complexe que les risques menaçant la pérennité de nos organisations sont multiples et variés. Dans ce contexte, l'auditeur interne à la responsabilité de premier choix dans l'accompagnement du management et du conseil d'administration. », déclarait Mme Mireille Harnois, présidente de l'UFAI à la cérémonie d'ouverture du forum.

Le Président du Conseil d'Administration de l'IIA-Togo, M. Ayinou Midodji, pour sa part, déplore le fait que l'audit interne soit encore mal compris au Togo. Cependant soutient-il, il n'est pas de doute que l'audit interne apporte une importante contribution à la préservation et à l'amélioration de la valeur d'une entreprise.

« L'audit interne est encore embryonnaire dans notre pays et, sa présence dans les sociétés sème parfois la confusion alors que sa bonne compréhension devrait permettre d'atteindre plus efficacement les objectifs assignés à nos organisations. », a-t-il renchérit.

Afin de permettre à la jeune classe estudiantine de mieux s'imprégner de la chose, une grande conférence gratuite de l'audit se tiendra dans la matinée de demain samedi 10 septembre à l'agora Senghor, sous la présidence de l'UFAI afin de sensibiliser et informer ces derniers sur les enjeux de la formation en audit interne.

Pour rappel, notons que l'IIA-TOGO, est le chapitre local de l'IIA-GLOBAL basé aux USA ; il œuvre à la professionnalisation de la pratique de l'audit interne.■

Démocrate

Conférence Ministérielle Africaine sur l'Economie Bleue et le Changement Climatique à l'île Maurice Le Premier Ministre Sélom Klassou parle des progrès réalisés par le Togo

Du 1er au 2 Septembre dernier, s'est tenu à l'île Maurice la 1ère Conférence Ministérielle Africaine Sur L'Economie Bleue et Le Changement Climatique. Le premier ministre Sélom Klassou a été convié à la tribune où il a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir les efforts déjà fournis par le gouvernement togolais dans le cadre du développement de l'économie bleue et le changement climatique.

Le premier ministre a dès l'entame de son adresse tenu à remercier le gouvernement mauricien pour son accueil et son hospitalité. Il a par la même occasion cité l'île Maurice comme un modèle qui a inspiré le Togo

dans les années 80. « Je voudrais, avant tout propos, témoigner ma profonde gratitude au gouvernement de l'île Maurice et son vaillant peuple pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire qui m'ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne. Je garderai un souvenir inoubliable de cette belle île qui a déjà inspiré le Togo dans les années 80 au moment où mon pays devrait débiter son expérience en matière de la création de Zone Franche Industrielle » a-t-il souligné.

Revenant au chapitre des avancées réalisées par le Togo dans le domaine de l'économie maritime, son excellence Sélom Klassou a fait allusion à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale

Pour la Mer et le Littoral (SNPML) avec pour objectif de renforcer la sûreté et la sécurité maritime et développer l'économie bleue. « Pour sa part » a-t-il souligné « notre pays le Togo s'est résolument inscrit dans le cadre stratégique de l'économie bleue. A cet effet, le Gouvernement a lancé et mis récemment en œuvre une stratégie Nationale pour la Mer et le littoral » qui permettra de renforcer la sûreté et la sécurité maritimes, de promouvoir les opportunités d'emplois et le partenariat public-privé, de moderniser le tourisme maritime, de développer l'économie bleue et aussi gérer durablement l'environnement ».

Il a dans son allocution mentionné les réformes opérées sur la plate-



forme portuaire afin de faire du Togo un hub transportaire dans la sous-région. « Le Togo qui ambitionne de devenir un véritable hub transportaire dans la sous-région ouest-africaine n'a pas hésité à mettre les moyens » a-t-il déclaré. C'est pourquoi le gouvernement a abouti à la modernisation de la logistique portuaire ces dernières années. «

Aujourd'hui le Port Autonome de Lomé (PAL), d'ailleurs naturellement le seul en eau profonde dans le Golfe de Guinée, accueille déjà de grands navires de dernière génération et de ce fait constitue une plateforme de transbordement vers les ports de la sous-région » a-t-il relevé.

Il a clôturé son propos en rappelant une fois encore l'audience sur la tenue du 11 au 15 octobre au Togo du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine sur la sûreté et la sécurité maritime et le développement en Afrique qui certainement accouchera de la charte dite de Lomé.■

Alain Tchédre

« Syrie, Burundi, Gabon...le jeu criminel continue ! »

(Par Dr David IHOU)

On connaît la vieille chanson qui nous réveille chaque matin depuis des décennies sur le continent noir : « Démocratie, Démocratie, Démocratie... » !...

La Démocratie est un système politique qui semble le plus acceptable pour les hommes, dans leur grande majorité, vivant sur cette terre, et les occidentaux, depuis un certain discours de la Baule, prononcé par un seul homme, nous invite à y adhérer, nous les africains surtout, et, du bout des lèvres, certains arabes... Mais jamais les occidentaux n'ont osé demander aux chinois d'introduire cette Démocratie dans le pays de Mao Tsé-toung ! C'est que la Chine « s'est réveillée », comme Alain Peyrefitte l'avait prédit, il y a seulement soixante ans, et a balayé tous les pays européens, champions de la démocratie, pour devenir la deuxième ou la première puissance économique du monde, derrière ou devant les ETATS UNIS D'AMÉRIQUE, indépendants depuis ... le 4 juillet 1776 !

Les occidentaux n'ont jamais demandé à l'Arabie Saoudite, aux Emirats Arabe UNIS, au KOWEIT et autres, de pratiquer la démocratie dans leurs pays : ils n'ont pas encore fini de pomper leur pétrole !...

Une voix pathétique, il y a de cela quelques années, lançait un appel pressant, depuis sa forteresse assiégée par les forces françaises et africaines, pour qu'on fasse un décompte, bureau de vote par bureau de vote, des voix de la présidentielle dans son pays, pour qu'on sache qui, d'ALASSANE OUATTARA ou lui-même, avait gagné la présidentielle dans son pays : c'est Laurent Gbagbo. Mais ni l'ONU, représentée par un Asiatique à Abidjan, ni l'Union Européenne, ni l'OUA (dirigée alors par un certain Jean Ping) n'ont voulu rien entendre ! Jean Marc Héroult et Professeur DEBRE, qui demandent aujourd'hui qu'on compte les voix, bureau de vote par bureau de vote au Gabon, n'étaient-ils sans doute pas encore nés en ces moments-là ! Le problème aujourd'hui au Gabon, c'est que ni la Constitution, ni le Code électoral ne prévoit aucun

décompte des voix, bureau de vote par bureau de vote ! Le décompte par région est autorisée, et rien de plus !

Qu'est-ce qui fait courir ainsi nos ancêtres les gaulois au Gabon ? Ils refusent un recomptage des voix pour Gbagbo en Côte d'Ivoire et s'époumonent à demander un recomptage des voix pour le métisse asiatique PING ! Jean Ping, le mari d'une fille à Bongo, qui a contribué à piller le Gabon avec Bongo père, beau-frère donc du Président gabonais actuel, ex-Patron de l'OUA, qui n'a pas voulu qu'on recompte les voix pour Gbagbo, dans une crise post électorale qui a coûté la vie à 3000 ivoiriens et ivoiriennes, et dont une partie des responsabilités de ces morts lui incombe !...

Combien de morts en Syrie depuis 5 ou 6 ans que la guerre civile y est déclenchée ? Combien de syriens ont fui leur pays et meurent chaque jour dans la mer ou le désert, en tentant d'échapper à la mort dans leur pays ? Seul Dieu le sait avec certitude !

Le président El ASSAD doit partir, « printemps arabe » oblige, ont claironné les occidentaux, après s'être offert la tête de Mouammar Kadhafi, qui les enquiétait un peu ! Les syriens manipulés, se lancent dans une guerre fratricide, et après 6 ans d'horreur absolue, le Président syrien n'est toujours pas parti, car ses alliés russes ne l'entendent pas de cette oreille et ne veulent pas qu'on leur rejoue le feuilleton Kadhafi, orchestré par Nicolas Sarkozy le faux vrai gaulois ! Les européens ne veulent pas de ces syriens qui fuient par milliers leur pays, et ce sont la Jordanie et la Turquie qui payent le prix fort, pour accueillir nos malheureux syriens... L'argument-choc de SARKOZY, en Lybie, était qu'il voulait « protéger les populations civiles » ! Depuis quand un français se soucie vraiment de la vie des arabes et des africains ?...

L'Union Européenne, l'Union Africaine et les Nations Unies se soucient-elles aujourd'hui du BURUNDI ? Oh non, c'est le cadet de leur souci ! Pour un troisième et dernier mandat de 5 ans de Pierre NKURUNZIZA,

800 burundais ont déjà perdu la vie, 10.000 sont blessés, et 100.000 ont trouvé refuge, non pas à Paris ni à Bruxelles, mais en Tanzanie, en Zambie, au Rwanda, et dans les autres pays africains de la sous-région, où ils meurent de faim, de choléra, de paludisme, de morsures de serpent... L'origine de cet énième drame nègre est le OUI accordé par le Conseil Constitutionnel burundais, pour que Pierre NKURUNZIZA brigue un troisième et dernier mandat. Sur les sept (7) membres de ce Conseil Constitutionnel, six (6) ont voté OUI, et un (1) a préféré s'enfuir du pays... Mais les burundais disent qu'ils n'ont pas confiance à ce Conseil Constitutionnel qu'ils ont eux-mêmes mis en place et qui a pourtant validé tous les dossiers de candidature pour tous les scrutins ! Et c'est RFI, la radio mondiale, qui était leur café matinal, mais RFI s'en fout des burundais, puisque depuis des semaines, on n'entend plus beaucoup cette radio française parler des malheureux burundais et de leurs morts !...

Quand nous, les africains, cesserons-nous de nous faire « couillonner » par ces Blancs qui ne nous respectent pas, mes chers frères africains ? Ces Blancs respectent les Arabes, pour leur pétrole, s'ils en ont, mais aussi parce que l'Arabe sait dire NON ! Quand le presque mourant BOUTEFLIKA s'est présenté à la dernière présidentielle en Algérie, bien qu'il était en incapacité physique, nos ANCÊTRES LES GAULOIS N'ONT RIEN DIT et quand il a été élu sans « coup férier », sans faire campagne, sans se montrer, personne n'a rien dit dans l'Hexagone et dans les autres pays de l'Union européenne ! ... Quand le gouvernement de transition du Premier Ministre KOFFIGOH a demandé à la France de venir nous aider au Togo pour asseoir la démocratie dans notre pays, les militaires français sont venus, mais se sont arrêtés à COTONOU, où ils ont fait plusieurs métisses, à la grande joie des béninoises, sans se soucier de la démocratie togolaise, puis sont repartis tranquillement !...

Et la dictature du Général



Gnassingbé EYADEMA avait repris tous ses pouvoirs ! Que voulez-vous, le Togo n'a pas de pétrole, ni d'uranium !...

Ah, les nègres ont trouvé de nouveaux marchés alléchants pour les français et les européens : ils brûlent leurs Parlements quand ils manifestent contre leurs dirigeants ! Les burkinabé l'ont fait, et les gabonais viennent bêtement leur emboîter le pas ! Si Jean Ping devient Président du Gabon, il faut qu'il trouve 15 milliards de FCFA pour reconstruire un nouveau Parlement ! Ne peut-on pas manifester sans brûler le Parlement ? Au moins sur ce plan, les togolais sont plus intelligents ! Malgré la grave crise post électorale de 2005, qui a fait un millier de morts, notre Palais des Congrès, qui fait office de Parlement, n'a pas été brûlé... Et nos amis chinois vont nous construire un Grand Parlement flambant neuf avec la bagatelle de 14 milliards de FCFA ! Les chinois, eux, ils travaillent dur, ne se préoccupent pas encore de Démocratie, telle que les français nous la proposent...

Au Gabon, Jean Ping a commis

une lourde faute politique en s'autoproclamant Président élu, dès le lendemain du scrutin, alors que l'instance chargée de proclamer les résultats ne l'a pas encore fait ! Ali Bongo, si la Cour Constitutionnelle confirme les résultats de la Commission Electorale Nationale Permanente, doit lui tirer les oreilles, n'en déplaise à Mr Jean Marc Héroult, Professeur Debré, Union Européenne, ou Etats UNIS d'Amérique !

Le seul moyen pour que les résultats électoraux ne soient plus entachés d'irrégularités en Afrique, est un verrou juridique, à introduire dans toutes nos Constitutions, comme je ne cesse de le proposer depuis des années :

Tout membre d'une Commission Electorale et/ou d'une Cour Constitutionnelle (ou Conseil Constitutionnel), qui va publier des résultats contraires à la réalité, écoperait d'une peine de prison incompressible de ... 50 (cinquante) ans de prison ferme !...

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire

CIMTOGO, du groupe allemand HEIDELBERGCEMENT numéro 2 mondial en matière de production de ciment, face à une concurrence déloyale

Présente au Togo depuis 50 ans, la société CIMTOGO doit sa durée sur le marché grâce à la qualité de ses produits. Elle est la seule cimenterie du Togo possédant deux certificats en matière de qualité à savoir ISO 14001/2004 British standard OHSAS 18001/2007. Ces deux normes sont des références internationales dans les domaines de l'environnement, la santé et de la sécurité au travail. Dans un environnement concurrentiel, CIMTOGO se distingue par son respect pour les normes internationales puisque les standards utilisés sont les standards européens que ce soit en matière de qualité technique ou de respect des normes environnementales, ce qui n'est pas forcément le cas des produits de ses concurrents, nous indique une source bien renseignée CIMTOGO, entreprise togolaise citoyenne fait partie du groupe allemand HEIDELBERGCEMENT qui est le numéro 2 mondial en matière de production de ciment, numéro 1 en matière d'agrégats et numéro 3 en matière de béton prêt à l'emploi. La qualité du ciment TORO qui reste toujours leader, a servi à construire les plus grands édifices comme l'Hôtel du 2 février actuel Radisson, l'aéroport de Lomé, les différentes routes et édifices publics, le port autonome poursuit la source.

Les produits CIMTOGO s'est imposé également dans la sous-région ouest africaine. Son ciment a été utilisé en grande majorité pour construire les villes comme Ouagadougou au Burkina Faso, Bamako au Mali, Niamey au Niger,...

C'est la preuve formelle que le ciment de grande qualité qui est le ciment Toro de CIMTOGO fait l'unanimité partout où il est utilisé.

CIMTOGO FACE A LA CONCURRENCE

Le Togo enregistre sur son marché de nouvelle gamme de ciment venu des pays voisins notamment le Nigéria avec le ciment portant la marque DANGOTE qui selon des rumeurs serait plus abordable par rapport à son prix ce qui n'est pas très exact même si la société semble pratiquer ce qu'on appelle le dumping, une pratique commerciale imposant une sorte de concurrence déloyale qui s'explique selon nos investigations par les raisons suivantes : le concurrent nigérian exporte du ciment vers le Togo alors que l'importation du ciment est interdite vers le Nigéria qui pratique une sorte de protectionnisme allant à l'encontre de la libre circulation des personnes et des biens comme le précise la charte de la CEDEAO.

En outre ce concurrent jouit



d'exonération de taxes dans son pays et n'a créé aucun emploi au Togo, contrairement à CIMTOGO qui en a créé des centaines voire des milliers si on considère toutes les entreprises du groupe HEIDELBERGCEMENT au Togo (SCANTOGO Mines, GRANUTOGO, CIMTOGO Lomé et en début d'année prochaine CIMTOGO Kara). Le groupe a ainsi investi au Togo dans le quinquennat en cours près de deux cent milliards de francs CFA.

DANGOTE, UN CONCURRENT DELOYAL

Il faut d'abord faire remarquer qu'au Togo, le prix du ciment est fixé par l'Etat. Le prix de la tonne de ciment TORO classique de CIMTOGO, le CPJ 35 est fixé à 81000F CFA, celui du ciment TORO spécial, le CPA 45 est fixé à 92000F CFA la tonne depuis le 09 juillet 2008 il s'agit d'un arrêté ministériel suite à une décision prise en conseil des Ministres. Pendant ce temps, le ciment du concurrent nigérian bénéficie d'une subvention dans son pays d'origine. De plus avec la chute du Naïra, la monnaie nigériane, les coûts de production ont baissé. Il faut évoquer enfin le conditionnement en sacs plastiques du ciment du concurrent nigérian, contrairement à toutes les normes nationales et internationales en vigueur en matière environnementale amoindrit les coûts d'emballage.

Une sorte de concurrence déloyale est visible sur le marché togolais dans le secteur de la vente de ciment.

Selon les spécialistes, le groupe Dangote pratique ce qu'on appelle le Dumping commercial qui est une pratique fréquente dans le commerce international, permettant à des entreprises exportatrices de s'implanter sur un marché nouveau, où les habitudes des consommateurs ne leur permettraient pas de vendre leurs produits s'ils étaient proposés au même prix que ceux de leurs concurrents locaux. Cela peut conduire à des ventes à un prix inférieur au prix de revient. Le

dumping est interdit par l'OMC (Organisation mondiale du commerce), car il est considéré comme une concurrence déloyale.

Les opérateurs économique expliquent que si le concurrent veut bénéficier des avantages de la CEDEAO, il doit fournir le certificat d'origine qui prouve que le produit est fabriqué dans la CEDEAO et son pays le Nigéria doit ouvrir son marché d'autres sociétés et à tous les ciments des quinze pays de la communauté. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Cette situation a amené les autorités douanières togolaises à refuser il y a quelques semaines l'entrée des produits en question au Togo car il manquait le fameux certificat d'origine. Finalement un certificat d'origine a été apparemment fourni mais son authenticité reste à prouver selon nos informations. En tout cas le marché nigérian reste toujours fermé au ciment extérieur pendant que LE concurrent nigérian bénéficie du SLE au Togo.

En effet, « Selon l'article 3 du traité révisé de la CEDEAO, l'un des principaux objectifs de la CEDEAO est de promouvoir l'intégration économique de la région en créant un marché commun, entre autres. L'instrument créé à cet effet est le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLE). Le SLE est un outil qui vise à la mise en place effective de la zone de libre-échange. Le mécanisme du SLE assure la libre circulation des marchandises sans le paiement des droits de douanes et des taxes d'effet équivalent à l'importation dans l'espace CEDEAO. De plus, il permet la mise en place de mesures pour réduire les nombreuses formalités administratives aux frontières.

Le SLE a été mis en place en 1979 et ne couvrait à l'époque que les produits agricoles et les objets de l'artisanat faits à la main. Puis, en 1990, il a été élargi aux produits industriels. Cette expansion a nécessité la formulation de règles relatives à la définition de la notion de « produits originaires » de la CEDEAO. Les « Règles d'Origine » ont été donc énoncées. Un produit industriel qui est conforme à ces Règles d'Origine peut bénéficier du SLE.

CIMTOGO UNE SOCIÉTÉ SÉRÈNE

Du côté de CIMTOGO on affirme n'avoir pas peur de la concurrence. Il y a d'ailleurs déjà deux concurrents présents sur le marché avant l'arrivée du groupe DANGOTE. la concurrence engendre l'excellence mais encore faudrait-il que cette concurrence soit

loyale et saine.

CIMTOGO FACE A LA CONCURRENCE DELOYALE

CIMTOGO a introduit des requêtes au Ministère du commerce selon des informations émanant de la société. Mais des requêtes sans résultat probant pour l'instant. Et pourtant, les experts de la CEDEAO contactés sont unanimes sur le fait que les règles communautaires sont bafouées dans ce cas d'espèce et recommandent de faire intervenir le ministère du commerce togolais pour faire appliquer la réciprocité.

A défaut de cette réciprocité le Togo a intérêt à protéger ses industries et surtout les centaines d'emplois actuellement créés et en cours de création notamment avec la future cimenterie de Kara et la nouvelle carrière de calcaire dans le DANKPEN.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La cimenterie d'Awandjelo dans la région de la Kara va permettre de mieux alimenter le marché intérieur. Elle aura une capacité de plus de 200 000 tonnes de ciment par an. CIMTOGO se rapproche ainsi de plus en plus de ses clients avec des délais d'approvisionnement compressés. En outre une centaine d'emplois directs sera disponible et avec les différents prestataires plusieurs centaines de futurs emplois induits apprend-t-on. Il serait alors fallacieux de dire que l'arrivée du groupe DANGOTE serait une solution au problème de pénurie de ciment. En effet le marché global togolais du ciment fait ressortir un besoin d'environ 1.250 000 tonnes par an.

Les trois cimenteries du Togo ont une capacité de production de près de 2 millions de tonnes par an auxquelles vont s'ajouter à partir du 1er trimestre 2017 les 250 000 tonnes annuelles de CIMTOGO Kara. Le marché togolais du ciment est bien couvert déjà. Il faudra ajouter qu'un arrêté ministériel du 09 juillet 2008 autorise par exemple CIMTOGO à exporter 50 % de sa production. CIMTOGO n'exporte même pas à ce niveau. Par exemple en 2014, elle n'a exporté que 28% de sa production et en 2015 un peu moins de 30% selon nos informations.

Le marché intérieur est privilégié car l'exportation n'est pas toujours rentable. Avec l'ouverture l'année dernière de CIMBURKINA, une cimenterie du groupe HEIDELBERGCEMENT au Burkina, le taux d'exportation est encore en baisse. ■

La Rédaction



A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS DE DECÈS

Son Excellence Mr KLASSOU Sélom, Premier Ministre, son épouse et leurs enfants.
Togbé Ahuawoto Savado Zankli LAWSON VIII, Chef traditionnel de la ville d'Aného (Préfecture des Lacs).
Togbui Oadjima KALIPE IV, Chef du Canton de Vogan (Préfecture de Vo).
La Collectivité FOLI-SOSRO d'Adokpémé (Aného).
La famille EKUE-KUKPIN d'Agbodji (Aného).
La famille AMEGANVI d'Agbodji.
La famille AFFELY en République de Côte d'Ivoire (RCI).
La famille TOLLA (RCI).
La famille OKA (RCI).
La famille HOUPHOUËT (RCI).
La famille AGBOH AHOUELETE de Lomé et de Vogan.
Son Excellence Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH, Archevêque Métropolitain de Lomé.
Son Excellence Mgr Benoît ALOWONOU, Evêque du Diocèse de Kpalimé.
Révérend Père HODJI Luc, Curé de la Paroisse Sainte Croix de Sanguéra, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants.
Révérend Père AZIABLI Johannes, Curé de la Paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè et ses Vicaires.
Noble Ordre des Chevaliers et Dames Auxiliaires de Saint Jean International.
Les familles parentes, alliées et amies

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :

**Noble Dame AMEGANVI-KANGNI Adakou Lucie,
épouse AGBOH AHOUELETE**

Agent technique de Santé à la retraite
Pieusement endormie dans le Seigneur le 07 août 2016 à Lomé dans sa 75^e année.

Jeudi 08 septembre 2016
18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte, sis à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaïtou à Lomé.

Vendredi 09 septembre 2016
08h00 : Levée du corps
09h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

Dimanche 11 septembre 2016
10h00 : Messe d'actions de grâce en la même église.
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire :
Domicile de la défunte, maison AGBOH sise à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaïtou, 4^e rue après le Collège Polytechnique Bruce (TADJIN).